

À propos des professionnels et des experts ou comme il est peu utile d'essayer de tout dire

In the Matter of Experts and Professionals or How Impossible it is to Leave Nothing Unsaid

Magali SARFATTI LARSON

Volume 20, numéro 2, automne 1988

La sociologie des professions

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001681ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001681ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

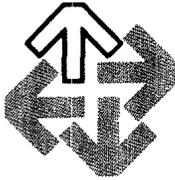
Citer cet article

SARFATTI LARSON, M. (1988). À propos des professionnels et des experts ou comme il est peu utile d'essayer de tout dire. *Sociologie et sociétés*, 20(2), 23–40. <https://doi.org/10.7202/001681ar>

Résumé de l'article

Des professions différentes dans des sociétés différentes à des moments différents suivront des chemins différents pour atteindre leur but de clôture sociale. Le succès d'un projet de professionnalisation se définit tant par le contexte politique que par l'efficacité de la profession même, qui dépend, elle, de ressources intellectuelles, idéologiques et sociales diverses. Toutes les professions modernes sont organisées (ou prétendent l'être) pour la production de "discours vrais", ou, du moins, de discours "plus vrais" que ceux de leurs rivaux et du public non expert. Une analyse de la production de ces discours inspirée par Foucault et Bourdieu est proposée. La dépoliticisation inhérente aux champs professionnels est aussi discutée à l'aide de quelques exemples historiques de professionnalisation à tendance technocratique. Enfin, les différents niveaux d'analyse sociologique auxquels la recherche sur les professions peut être située théoriquement sont clarifiés.

À propos des professionnels et des experts ou comme il est peu utile d'essayer de tout dire*



MAGALI SARFATTI LARSON
(traduction de Suzanne Mineau revue par l'auteure)

À propos des rapports entre les concepts généralisateurs de la sociologie et ceux, plus empiriques, de l'histoire et de l'ethnographie, Clifford Geertz évoque une très belle analogie proposée par Erwin Panofsky, le grand historien de l'art: dans les sciences sociales, la méthode généralisante et la méthode spécifique seraient comme deux voisins à qui on aurait permis de chasser dans le même territoire, mais en donnant le fusil à l'un et toutes les cartouches à l'autre. L'idée de proposer aujourd'hui un programme de recherches théoriques pour une sociologie des professions, tout en tenant compte des nouveaux phénomènes de caractère «post-industriel», a de quoi nous faire sentir dépourvus tant de balles que de fusil.

Il y a dix ans, dans *The Rise of Professionalism*, j'avais proposé non pas une théorie, mais une façon de lire le phénomène professionnel moderne dans les sociétés anglo-américaines, qui prenait à parti l'évolutionnisme fonctionnaliste et son manque de souci pour la diversité historique. En partant de cas historiques spécifiques — la médecine, le droit, le génie et, au 20^e siècle, les spécialisations «techno-bureaucratiques» telles que l'assistance sociale ou la planification —, j'avais comparé les mouvements de professionnalisation en Angleterre et aux États-Unis du début du 19^e siècle jusqu'à nos jours. Il est vrai pourtant que cette lecture enracinée dans le spécifique se présentait néanmoins comme une alternative par rapport au fonctionnalisme et visait donc à la généralisation.

D'un côté, je rattachais le phénomène partiel de la professionnalisation et les cas spécifiques aux bouleversements généraux que subissait la structure sociale dans deux pays exemplaires du capitalisme libéral. D'un autre côté, l'analyse de divers projets professionnels suggérait bien qu'ils visaient tous à créer un marché institutionnel protégé de travail ou de services pour des individus dont la compétence devait être aussi institutionnellement démontrable. Il y avait donc à accomplir une tâche structurelle — lier des savoirs sanctionnés à un marché

* Une première version de cet article a été préparée pour le troisième Symposium international sur les professions et la théorie du conflit tenu à Uppsala, sous les auspices du Collège suédois pour les études avancées en sciences sociales (SCASSS), en mars 1988. L'article reflète plusieurs des importantes questions soulevées dans ces symposia depuis leur début en 1986. Le travail du groupe, y compris une version anglaise de cet article, sera publié dans un ouvrage collectif édité par Rolf Torstendahl et Michael Burrage pour Sage Publications (Londres), sous le titre provisoire *Professions and Conflict Theory*.

de travail — tâche que les leaders des mouvements professionnels s'attacheraient évidemment à remplir dans des circonstances particulières et dans des formes institutionnelles historiquement variables.

L'étude de la professionnalisation au cœur du capitalisme libéral anglo-saxon me conduisit inévitablement à trop souligner l'importance d'un marché protégé pour ces mouvements issus de la société civile (donc avec une expérience de marchés très concurrentiels) qui demandaient forcément à l'État de garantir les mécanismes monopolisateurs inhérents à leur projet. D'autre part, dans ma critique, j'avais aussi faussement exagéré la discontinuité des pratiques professionnelles «avant» et «après» la révolution industrielle. Une observation historique attentive révélerait, au contraire, de multiples continuités. Il est clair cependant qu'un processus historique aussi long, aussi complexe et à développement aussi inégal que la «grande transformation» ne saurait fournir de coupures nettes dans la pratique historique. La discontinuité de structure entre phénomènes professionnels «modernes» et «prémodernes» est analytique et théorique; elle ne pourrait jamais se traduire empiriquement de façon uniforme et elle s'observe seulement à des moments et dans des espaces sociaux soigneusement spécifiés.

Je crois qu'il est moins productif de travailler à une théorie générale des professions que de réfléchir aux questions qui concernent, par delà les professions, le grand thème de la construction et des conséquences sociales du savoir «expert». Ici, je voudrais d'abord retracer les grandes lignes du chemin intellectuel que j'ai suivi, pour en souligner les limitations et les lacunes. La première partie de cet article sera donc sous le signe de la spécificité. Néanmoins, la structure *générale* à laquelle se rattachent les phénomènes professionnels inclut la production du savoir en tant que partie essentielle de l'activité des experts. Dans la deuxième partie de ce travail, j'examinerai de façon abstraite la production de discours «savants» et ses rapports avec le phénomène professionnel, en essayant de traduire dans une perspective proprement sociologique certains aspects de l'œuvre fondamentale de Michel Foucault.

Je suis donc prête à soutenir que tout phénomène d'ordre professionnel doit être rattaché théoriquement à la production et à la sanction sociales du savoir. Quoique à des niveaux différents et localisés, nous devrions donc toujours trouver des pratiques et des codes de conduite qui se justifient par des discours «savants». La capacité différente qu'ont divers individus ou groupes professionnels de s'approprier ces discours «autorisés» et «autorisants» me semble constituer une dimension caractéristique de l'inégalité sociale.

En conclusion, j'examine quelques cas — toujours particuliers et toujours limités — où des experts ont essayé de traduire leur compétence et leur pouvoir en matière de discours en une efficacité plus directement politique. C'est dans ces cas que l'on peut étudier de façon très claire, tant les rapports entre le «savoir» et le «pouvoir» (rapports de genèse et rapports fonctionnels), que la négativité politique d'un savoir qui ne peut être directement contesté.

UNE HISTOIRE PARTIELLE DE LA PROFESSIONNALISATION

J'ai déjà démontré qu'en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la professionnalisation s'est manifestée, à partir de la fin du 18^e siècle, sous forme de diverses actions entreprises par les élites ou les contre-élites au sein des disciplines professionnelles «classiques» de la médecine et du droit ainsi que des autres disciplines qui sont apparues par la suite (Larson, 1977). En laissant volontairement de côté les carrières militaires et religieuses, j'ai restreint mes propos aux professions dont les services ou le travail étaient négociés sur des marchés. Dans une large mesure, ces marchés devaient être créés et aussi protégés. Par simple raisonnement tautologique, j'ai supposé que les professions des sociétés anglo-américaines seraient celles que les mouvements modernes de professionnalisation auraient réussi à implanter.

En dépit de leurs profondes différences, la Grande-Bretagne et les États-Unis étaient tous deux en voie de créer une économie de marché nationale (voire mondiale) et étaient liés, du moins sur le plan idéologique, à la doctrine du «laissez-faire». Sauf lorsqu'il s'agissait de défense, d'expansion territoriale ou de répression intérieure, les entrepreneurs bourgeois et les architectes de leur idéologie voyaient d'un mauvais œil toute croissance de l'appareil étatique et toute centralisation du pouvoir. L'État ne devait intervenir dans la société que pour

assurer le libre fonctionnement du marché. En vertu de ce principe, la mentalité bourgeoise acceptait, comme nous le savons bien, l'implantation d'infrastructures matérielles et juridiques nécessaires au commerce, mais rejetait toute réglementation des pratiques les plus odieuses au point de production ainsi que tout regroupement d'autodéfense des travailleurs.

Dans ce contexte général et à la faveur de l'élargissement des marchés et du déclin des garants traditionnels de la probité morale, les chefs des mouvements de professionnalisation tentaient d'obtenir l'appui de l'État pour établir des «chasses gardées sur le marché»¹. Pour justifier leur demande, ils faisaient valoir des principes «non mercantiles»: un désintéressement propre à la mentalité de «noblesse oblige» de la haute bourgeoisie et une formation supérieure qui, du moins en Angleterre, ne pouvait pas se modeler sur le savoir de leurs rivaux dans les professions savantes traditionnelles (Larson, id., chap. 5). Leur qualité de bourgeois était un argument que les «nouveaux professionnels» invoquaient pour justifier leur recherche d'un marché protégé. C'était aussi un statut qu'ils espéraient afficher par leur conduite et leur style de vie. Par conséquent, le projet social complexe de la professionnalisation moderne faisait intervenir des motivations mercantiles et non mercantiles ainsi que des raisons idéologiques et intellectuelles diverses qui s'étaient mutuellement. Un savoir sanctionné représentait, de toute évidence, l'argument primordial invoqué devant le public, mais on ne peut présumer qu'il suffisait à démontrer la supériorité des membres des professions ayant reçu une formation «moderne» par rapport à leurs rivaux. En effet, dans la panoplie des ressources de chaque profession, la place et l'importance des connaissances professionnelles ont évolué en fonction du type de techniques à la disposition de la profession et de sa bonne ou mauvaise fortune.

Comme je l'ai dit précédemment, le choix d'exemples anglo-américains m'a amenée à accorder trop d'importance aux professions dont les services se négociaient sur un marché et aux projets de professionnalisation issus de la société civile. Pourtant, à première vue, beaucoup d'exemples tirés des mêmes professions sur le continent européen ne sont guère différents. À propos de la médecine, Matthew Ramsey déclare que «sous l'Ancien Régime, il y avait une telle absence de monopole professionnel uniforme qu'il serait anachronique d'appliquer la notion d'exercice illégal au 18^e siècle»; dans les États germaniques du 19^e siècle, par exemple, les guildes (d'abord abolies sous l'occupation française, puis restaurées dans certaines régions après 1815) ont coexisté avec une réglementation très stricte avant de disparaître, comme en Allemagne du Nord, emportées par la liberté d'exercice que les élites médicales ont elles-mêmes préconisée (Ramsey, 1984, pp. 234, 254 et suiv.).

Il importe de souligner, cependant, que l'organisation de la médecine est loin de représenter le modèle le plus significatif. Un autre modèle antérieur est celui des corps d'officiers sous les monarchies absolues; il représenta un legs très significatif de l'Ancien Régime pour l'organisation de l'expertise. Napoléon l'appliqua à l'établissement (ou au rétablissement) de ses deux écoles d'élite pour les ingénieurs de l'État, l'École polytechnique et l'École des ponts et chaussées, la première vouée au génie militaire et la seconde, au génie civil. Les ingénieurs de l'État ne bénéficiaient pas seulement des avantages sociaux d'une formation élitiste, mais aussi et surtout de la sécurité et de l'autorité incontestée que l'État français octroyait à ses agents². La plupart des autres professions furent loin de bénéficier du même

1. L'expression «chasse gardée» («exclusionary shelter») a été utilisée par Eliot Freidson (1986) et elle traduit beaucoup mieux que le mot «monopole» dont je me sers, ce que les mouvements de professionnalisation ont obtenu dans les faits. Néanmoins, je soutiens que la professionnalisation est inspirée par des mouvements ou des intentions monopolistiques.

2. Pendant tout le 19^e siècle, nous explique John Weiss, les ingénieurs des Ponts et Chaussées ont sciemment travaillé à l'unité de leur corporation «comme moyen de ... s'assurer que le statut des membres ne découlait que d'une seule source, le service de l'État, et n'avait qu'un seul mode d'expression, le professionnalisme scientifique militarisé» (Weiss, 1984, pp. 31-32).

Le recrutement des ingénieurs dans les Grandes Écoles s'est graduellement refermé lorsque l'État exigea le même baccalauréat d'études classiques pour toutes les professions savantes. Les ingénieurs ont longtemps protesté, mais cette condition finit par leur être imposée aussi, après des débats houleux. Vers 1850, «même ceux qui s'opposaient à ce diplôme et souhaitaient l'abolir ont fini par accepter le discours selon lequel le baccalauréat consacrait «toutes les grandes carrières de la vie sociale» ainsi que «celles des grands commis de l'État»» (Weiss, 1984, p. 22). Selon Weiss, une des principales conséquences du baccalauréat, en plus de permettre l'accès aux carrières et de

prestige; les architectes de l'École des Beaux-Arts, de même que certains spécialistes de la médecine, firent beaucoup d'efforts, à partir du 19^e siècle, pour acquérir le même statut, mais ils n'y parvinrent pas entièrement (Lipstadt, 1979; Goldstein, 1984). Il convient donc de souligner à nouveau qu'il n'existe pas de modèle de «clôture sociale» protégeant une profession qui ne reflète pas le passé de cette profession, son activité spécifique et le contexte habituel de son exercice ou, comme nous le verrons, le climat politique à la faveur duquel cette clôture a pu être érigée.

L'étude comparative que fait Matthew Ramsey du monopole médical, démontre que la protection efficace d'un État fort peut attribuer du pouvoir social à une profession *avant* que celle-ci ait démontré sa supériorité technique (ou indépendamment de celle-ci). Ramsey distingue quatre grands modèles de contrôle de la profession médicale qu'il est utile de garder à l'esprit. (1) Il y a d'abord le monopole corporatif de l'Ancien Régime, en vertu duquel l'État accorde «un droit d'exercice exclusif dans certaines régions... aux membres des organismes dotés d'une charte et à ceux qu'ils cooptent». L'histoire des médecins britanniques, jusqu'à l'adoption de la loi de 1858, démontre que l'efficacité et l'ampleur de ce monopole ne dépendaient que de la capacité de le faire respecter et qu'il pouvait se maintenir avec succès aussi longtemps que des concurrents ne bénéficiaient ni d'une clientèle ni de la faveur de l'État. (2) Dans le modèle de la réglementation bureaucratique, typique de la Prusse sous l'absolutisme éclairé, et adopté par la France au 19^e siècle, c'est un organisme étatique qui choisit les personnes qualifiées, n'accorde qu'à elles seules le droit d'exercice et punit les concurrents non autorisés. (3) Le modèle du champ totalement libre, où n'importe qui peut tenter de guérir ou de prescrire un remède, est le propre des lointains territoires inorganisés, bien qu'on le retrouve dans certaines régions françaises pendant la Révolution et aux États-Unis au milieu du siècle dernier. (4) Il y a enfin le modèle du champ libre modifié où les praticiens sont accrédités par un organisme officiel et bénéficient de certains privilèges exclusifs (comme témoins devant les tribunaux ou médecins légistes), et où le *titre*, mais non l'exercice lui-même, est un monopole protégé par la loi. Ce dernier modèle fut adopté par les États-Unis, l'Allemagne et trois cantons suisses au 19^e siècle, par la Norvège en 1871, par la Suède en 1915, et il est demeuré le mode de protection habituel des professions autres que la médecine (Ramsey, 1984, pp. 230-231).

Ramsey soutient d'abord, et à juste titre, que le monopole — en supposant qu'une telle protection soit souhaitable pour les praticiens qui en bénéficient — est un phénomène *politique*. À ce titre, il découle de considérations uniquement politiques de ce que doit être le rôle de l'État. Par conséquent, au 19^e siècle, il dépendait davantage du sort du libéralisme économique que de presque tous les autres facteurs, notamment des réalisations intellectuelles et techniques de la profession ou même de son pouvoir en tant qu'organisation. Pour étayer cette thèse, Ramsey retrace l'histoire de la médecine libre en France, si fortement marquée par la restauration d'une réglementation sous Napoléon, et dans quatre «champs libres». En France, dit-il, les critiques de ce monopole par les médecins catholiques et libéraux, dans la seconde moitié du 19^e siècle, n'étaient pas bien accueillies par l'ensemble de la profession :

Quelle que fût leur crainte d'une intervention gouvernementale dans le domaine médical, ... les médecins demeuraient protectionnistes, craignant la concurrence des empiriques, des médecins étrangers et même de leurs propres collègues... Même si l'administration française supervisait la formation et le droit d'exercice... (la profession n'a pas été obligée de) sacrifier son indépendance pour obtenir un monopole. Seuls les empiriques pouvaient craindre avec raison la surveillance des gendarmes. (Ibid., p. 240)

Aux États-Unis, le développement de la bactériologie explique l'élimination graduelle des guérisseurs siégeant aux commissions d'agrément plutôt que la restauration du monopole médical lui-même qui a *précédé* «les premières grandes applications de la microbiologie dans les années 1890». La réglementation de la profession médicale s'est faite dans la foulée de

restreindre le nombre de candidats, a été de donner à ses détenteurs, dans la fonction publique et dans les professions libérales, le sentiment d'être des «mandarins», non pas égaux, mais *supérieurs* aux membres des strates industrielle et commerciale (Weiss, 1984, pp. 22-23).

la «recherche de l'ordre» motivée par la crainte d'une concurrence excessive après les grandes crises économiques des dernières décennies du siècle³. L'étude de Ramsey traite du monopole officiel et non de la façon dont il était renforcé; il ressort néanmoins clairement de ses recherches que l'*efficacité* du monopole ne dépendait pas exclusivement de l'efficacité de l'État, mais aussi, et autant peut-on supposer, du degré d'organisation et de la supériorité technique manifeste d'une profession⁴.

En France, l'État contrôlait le système d'enseignement secondaire et supérieur. Il pouvait donc influencer sur l'accès à la profession en modifiant les examens et les diplômes requis (Weiss, 1984, pp. 17-28). Ce pouvoir n'apparaît exceptionnel que par rapport à la position non interventionniste de l'État dans les sociétés anglo-américaines où, pourtant, on finissait toujours par demander à l'État d'aider à fermer la profession, de garantir les titres et diplômes acquis dans le secteur privé et de participer au processus d'agrément. Ce qui semble caractéristique de la France, c'est l'intervention directe et voulue de l'État, depuis l'époque napoléonienne, dans la restructuration des professions et des classes sociales au moyen du système d'enseignement et de la restauration des *corps* de l'État et des ordres⁵. Cette participation directe du gouvernement d'une nation libérale bourgeoise au maintien des inégalités sociales peut être considérée comme une réaction à la discontinuité de la révolution, plutôt que simplement comme une autre conséquence de la longue tradition française de dirigisme (Geison, 1984; Burrage, 1986).

En somme, on peut dire que l'inaction de l'État a peut-être été l'un des facteurs importants qui a poussé les leaders des professions anglo-américaines à prendre l'initiative de créer des mécanismes destinés à fermer et à protéger leurs disciplines. Néanmoins, ils ont dû, de toute façon, présenter leurs demandes à l'État. Ramsey démontre qu'étant donné le contexte émotif qui entoure la profession médicale, l'idéologie du «laissez-faire» et l'opposition à cette idéologie ont peut-être eu une influence plus déterminante sur la réaction des dirigeants politiques que l'évaluation rationnelle de ce que les partisans de la professionnalisation avaient à offrir. Cependant, au-delà de cette première réaction, les décisions à l'égard de la question des professions dépendaient, comme pour n'importe quelle autre question, du jeu normal des forces politiques (Ramsey, 1984; Calhoun, 1965). Nul doute qu'il existait, et qu'il existe encore, plus d'un modèle d'organisation professionnelle. Le climat politique et des attentes générales par rapport au rôle de l'État dans la société ont orienté les ambitions tant de ceux

3. Pour compléter brièvement la remarquable étude de Ramsey, disons qu'en Grande-Bretagne, jusqu'à aujourd'hui, les abus sont loin d'être poursuivis avec une efficacité même lointainement proche de celle de l'appareil bureaucratique de la France. Même si l'État providence confère privilège sur privilège aux médecins qualifiés, les distinguant nettement des personnes non agréées, ceux qui exercent leur profession à titre privé ont dû former une association pour se défendre. La situation paradoxale qui régnait en Allemagne, où l'exercice libre de la médecine persistait en dépit du non-libéralisme de l'État et de la réputation scientifique mondiale de la médecine allemande, s'explique par «la force politique énorme des guérisseurs non agréés qui constituaient presque une profession distincte». Lorsque les Nazis ont enfin créé une corporation unique et puni l'exercice non autorisé de la médecine, ils ont reconnu les empiriques dans une clause de droits acquis, tout en déclarant leurs écoles illégales. (Ramsey, 1984, pp. 272-274).

4. Ainsi, à propos de ses affirmations au sujet de la restauration du monopole aux États-Unis, la séquence des événements ne prouve pas que la découverte d'un anticorps contre la diphtérie n'ait pas eu une grande influence sur les assemblées législatives où les praticiens attirés exerçaient constamment des pressions contre leurs rivaux. Quoi qu'il en soit, en s'appropriant les réussites qui dépendaient davantage des réformateurs de la santé publique que de l'ensemble des médecins, les chefs de la profession médicale ont rendu leur monopole efficace et avantageux. Le caractère «scientifique» des écoles de médecine constituait la pierre d'angle de la hiérarchie que le rapport Flexner tentait d'établir avec l'entier appui des élites médicales. Par contre, je partage tout à fait l'avis de Ramsey lorsqu'il relie, beaucoup plus systématiquement que je ne l'ai fait, l'apparition de différents foyers de réglementation à la disparition du «laissez-faire» capitaliste (Larson, 1977, pp. 159-166 et chap. 9).

5. Comme Weiss le signale, la voix officielle du ministère de l'Instruction publique, la *Gazette spéciale de l'instruction publique*, soutenait en 1841 que les étudiants qui préparaient les examens d'entrée des écoles de génie ne pouvaient pas se permettre et ne devaient pas avoir la permission de terminer leur cours classique trois ans plus tôt que les étudiants non techniques. Soulignant qu'il leur manquerait tout ce qui sert de fondement à la société politique, religieuse et familiale, tout ce qui fait le charme de la prospérité et console dans le malheur, la *Gazette* terminait sur une note pratique en rappelant que c'était parmi les étudiants des écoles techniques de l'État que Saint-Simon et Fourier avaient trouvé leurs plus ardents disciples (Weiss, 1984, pp. 24-25).

qui ont obtenu le monopole professionnel que de ceux qui y aspiraient⁶. Dans les pays où le modèle de fonctionnaires d'élite était revêtu d'autorité et de prestige, comme en France, ce modèle semble avoir influencé même les professions libérales classiques.

L'existence de différents modèles de clôture sociale fait ressortir le fait que la profession est toujours un concept doté d'une spécificité historique. Cependant, la définition de la profession — qu'elle découle du concept anglo-américain ou franco-européen — doit forcément englober la fonction primordiale que les professions (ou leur contre-partie) exercent dans les pratiques sociales des sociétés plus développées, c'est-à-dire *l'organisation de l'acquisition et de l'agrément d'une compétence dans de vastes champs fonctionnels, sur la base des titres et diplômes officiels détenus par les individus*. Si nous pouvons accepter l'idée d'une telle fonction, il est possible, à mon avis, de délimiter la structure générale des professions, indépendamment des circonstances politiques, du statut social ou des appellations⁷.

Quelle que soit son origine, la professionnalisation traduit des ressources rares d'un ordre (compétence provenant d'une formation et d'examens normalisés au plus haut niveau du système d'enseignement officiel) en un autre ordre (emplois sur le marché du travail, privilèges professionnels, position sociale ou rang élevé dans la hiérarchie bureaucratique). La profession devient ainsi une appellation que nous donnons aux formes historiquement spécifiques qui établissent *des liens structuraux entre un niveau d'instruction formelle relativement élevé et des postes ou des récompenses relativement désirables dans la division sociale du travail*.

Le contenu et la signification de chacun de ces termes ont évolué au cours de l'histoire, mais l'inclusion des études supérieures dans cette définition indique clairement que ce type de lien structurel ne se retrouve que dans les sociétés qui possèdent une forme quelconque d'université. Par université, j'entends uniquement une institution qui recueille, transmet et peut aussi produire des connaissances (supposément à de hauts niveaux de raffinement et complexité), qui détermine les conditions de validité de ces connaissances et qui transforme leur acquisition en un bien, des titres et des diplômes. Il est certain que, du point de vue économique, la valeur de ce bien varie; toutefois, le diplôme ne peut avoir une valeur «purement» économique ni être dissocié du statut social qu'il confère, ne serait-ce que vis-à-vis de ceux qui ne le possèdent pas (Larson, 1977, chap. 12; Larson, 1980). Un certain contrôle de l'accès aux titres et diplômes, lié à la protection de la *rareté* (sinon nécessairement du monopole), fait partie intégrante de cette notion de la professionnalisation. Dans les sociétés

6. On peut même démontrer, comme l'a fait Jan Goldstein dans une étude subtile de la notion de «contagion morale», que le caractère des aspirations professionnelles façonne le contenu des connaissances. Mécontents de leur autorité dans la société, les psychiatres français commencèrent, à partir du 18^e siècle, à développer une théorie sur les épidémies mentales qui leur permit, sous le Second Empire, de poursuivre, à titre d'agents de l'État, la tâche amorcée aux 17^e et 18^e siècles par «les magistrats chargés de poursuivre les sorciers et les sorcières» (Goldstein, 1984, p. 216).

7. Comme je crois qu'il y a un aspect structurel (et par conséquent général) dans ce que les professions modernes ont tenté d'être ou de devenir au cours de l'histoire, je ne partage pas l'opinion d'Eliot Freidson, bien que je sois pleinement d'accord avec sa mise en garde et avec le caractère opérationnel provisoire de son optique. Selon Freidson, «en considérant la profession comme un concept qui n'englobe pas seulement le prestige et le savoir formel, mais également la façon dont les membres d'une profession peuvent gagner leur vie ainsi que les institutions qui régissent cette façon, il est possible de l'étudier dans une dimension historique et nationale spécifique» (Freidson, 1986, p. 35). Après avoir analysé très soigneusement et très utilement les catégories professionnelles du recensement des États-Unis, à l'aide du *Occupational Outlook Handbook*, Freidson en vient à la conclusion suivante: «... un critère fondamental est le degré d'exposition à des études supérieures et aux connaissances formelles qu'elles transmettent. Toutefois, comme il est important de comprendre la capacité des professions d'exercer un pouvoir et le problème que pose l'obligation de gagner sa vie, il nous faut ajouter un autre critère, à savoir que les professions sont des occupations où *les études sont une condition d'emploi* à certains postes. Des études formelles permettent d'obtenir les qualifications pour certains emplois dont seront exclus tout naturellement ceux qui n'ont pas ces qualifications. Étant donné cette situation, il est fort probable que de telles occupations ont développé *une organisation cohérente* ... qui a réussi à créer une *chasse gardée sur le marché du travail*, une clôture sociale ou une sinécure pour ses membres» (ibid., p. 59; l'italique est de moi). Les «institutions qui déterminent la façon de gagner sa vie dans une profession» varient ou évoluent, y compris les institutions d'enseignement supérieur. Si le lien structurel entre les études supérieures (expression toute relative, notons-le) et une position souhaitable dans l'ensemble des occupations était rompu, je serais porté à croire que le *concept* de profession ne serait plus opérationnel, même si le mot était encore utilisé.

qui attachent un grand prix aux connaissances des experts et qui ont également une structure inégale, la rareté ou le monopole entraîne deux types de récompenses interdépendantes : d'une part, des avantages sur le marché des services ou du travail; d'autre part, un statut et des privilèges dans la hiérarchie des emplois, y compris un rang dans la bureaucratie. Des avantages spéciaux peuvent être retirés de ces deux formes de protection.

Un de ces avantages est l'autonomie professionnelle dans l'exercice de fonctions spécialisées. Cette autonomie occupe une place particulière dans les analyses de la sociologie des professions et se justifie en principe, aux dires des membres des professions, par le fait qu'ils détiennent un savoir supérieur et qu'ils doivent, par conséquent, être protégés des jugements des profanes et des interventions des non-experts. Cependant, dans les sociétés qui ont une structure inégale, mais une idéologie égalitaire (du moins sous certains aspects fondamentaux), la supériorité intellectuelle n'est pas en soi un motif convaincant.

L'organisation d'un système d'instruction *publique* obligatoire et hiérarchisée renforce l'argument du mérite comme explication des inégalités et lui confère une objectivité institutionnelle. En fait, le savoir doit sembler offert à tous ceux qui sont désireux et capables d'apprendre. L'agrément, qui est le mécanisme clé des projets de professionnalisation, exige un bagage de connaissances homogènes et normalisées. En outre, la définition même de la «profession» suppose que ces connaissances seront applicables aussi dans le monde du travail puisque, dans les sociétés modernes, l'organisation du travail, soit sur le marché, soit dans une structure bureaucratique, exige elle aussi une formation normalisée et uniforme.

Ainsi, en théorie, la codification et la normalisation des connaissances les rendent accessibles à tous et permettent de définir un champ du discours auquel tous ceux dont les connaissances sont sanctionnées ont également accès. Cependant, de même que le savoir n'est pas réellement accessible à tous de la même façon et dans la même mesure, tous ceux dont les connaissances sont sanctionnées ne parlent pas avec la même autorité au sein de leur discipline. Comme il existe une frontière qui protège le champ des connaissances des interventions extérieures (et qui coïncide en gros avec le diplôme et l'agrément), seuls les détenteurs de ces connaissances définissent quels sujets de connaissance et quels critères de pertinence et de vérité sont valables. Alors que leur formation normalisée semblerait garantir ce privilège à tous les détenteurs agréés, ce sont en fait ces antécédents homogènes qui permettent de stratifier et de hiérarchiser ces «communautés» spécialisées du discours. C'est cette aptitude inégale à produire ou à s'approprier des déclarations faisant autorité qui différencie dirigeants et dirigés, porte-parole officiels et officieux, orthodoxes et marginaux ou dissidents, rôles prestigieux et rôles institutionnels obscurs et même, en définitive, membres très talentueux et moins talentueux.

Une telle inégalité caractérise tous les domaines de connaissances spécialisées. Elle peut plus ou moins coïncider avec un développement institutionnel particulier, avec la position sociale du groupe, avec l'organisation interne de la profession ou avec l'autorité publique acquise par une profession donnée à une période donnée. Dans la section suivante, j'analyse certains types hypothétiques de relations entre l'organisation sociologique des domaines professionnels et la production de discours.

PROFESSIONS ET DISCOURS

Une théorie des professions doit s'intéresser avant tout aux conditions qui président à la production des connaissances et à leur application de façon à influencer sur la vie des autres. Je reviendrai, en conclusion, sur ce qu'entendent généralement les sociologues américains par cette influence sur la vie des autres. Pour le moment, il me semble que toute allusion implicite à un rapprochement entre savoir et pouvoir doit tenir compte, en sociologie, de la figure dominante de Michel Foucault. Je ne ferai qu'esquisser ici les conséquences que cela pourrait avoir. En guise de préambule, je tiens à affirmer ma conviction que tout contrôle du savoir passe toujours, en fin de compte, par le contrôle des détenteurs de ce savoir.

Dans son discours inaugural au Collège de France en 1970, Michel Foucault a énuméré les diverses procédures de contrôle de la production du discours qu'il avait analysées à

différentes étapes de ses travaux⁸. Parmi les grandes procédures d'exclusion, l'interdit vient au premier rang et révèle l'affinité des discours interdits avec le pouvoir et le désir. La deuxième procédure d'exclusion est le partage entre la raison et la folie auquel Foucault s'est intéressé au début de ses travaux. La troisième procédure est la distinction entre le vrai et le faux. Depuis Platon, dit Foucault, la civilisation occidentale, dans sa volonté de savoir, s'était préoccupée essentiellement de ce que *disait* le discours plutôt que de ce qu'il était ou de ce qu'il faisait⁹. La révolution épistémologique des 17^e et 18^e siècles a fait surgir une volonté de savoir d'un type différent:

...une volonté de savoir qui imposait au sujet connaissant (et en quelque sorte avant toute expérience) une certaine position, un certain regard et une certaine fonction (voir plutôt que lire, vérifier plutôt que commenter); une volonté de savoir qui prescrivait ... le niveau technique où les connaissances devraient s'investir pour être vérifiables et utiles. (1971, pp. 18-19)

L'institutionnalisation d'une vision scientifique de la vérité transforme la pratique de *toutes* les formes de discours; œuvres littéraires, pratiques économiques, théorie du droit, système pénal, cherchent tous une justification dans des régimes spécifiques de vérité. Du point de vue sociologique, on pourrait s'attendre à ce qu'un nombre croissant de praticiens dans ces diverses disciplines se soient sentis tenus de démontrer que ce qu'ils disaient contenait *une* vérité, et la vérité de ce qu'ils disaient.

À un autre niveau que celui des grands systèmes d'exclusion, Foucault distingue plusieurs procédures *internes* de contrôle du discours, «qui jouent à titre de principes de classification, d'ordonnement et de distribution». Pour le sociologue, l'attribution d'un discours à son auteur présente plus d'intérêt que le commentaire de l'exégète. Comme principe de groupement des discours, comme foyer de leur cohérence, l'attribution à un auteur a eu de plus en plus tendance, depuis le 17^e siècle, à disparaître du domaine scientifique alors qu'elle s'est renforcée dans le domaine littéraire. Toutefois, la constitution de la science sous forme de discours idéalement sans auteur se confond en pratique avec la notion de *disciplines*, c'est-à-dire des systèmes anonymes servant à la construction de nouveaux énoncés valides, des cadres théoriques à l'intérieur desquels les propositions pertinentes doivent être ordonnancées pour avoir un sens.

En dernier lieu, les principes *sociologiques* qui contrôlent l'accès à la production du discours sont les rituels, les «sociétés de discours», les groupes doctrinaux et les grands clivages qui marquent les inégalités sociales. Ces derniers forment évidemment une matrice où se forment les conditions d'accès et les droits à tous les discours. À mon avis, il est impossible d'effectuer une analyse sociologique et historique (distincte d'une simple analyse textuelle) en dissociant ces principes sociologiques soit des exclusions de base, soit des procédures de contrôle interne. Aux dires de Foucault:

Il existe un troisième groupe de procédures qui permettent le contrôle des discours. Il ne s'agit point cette fois-ci de maîtriser les pouvoirs qu'ils emportent, ni de conjurer les hasards de leur apparition; il s'agit de déterminer les conditions de leur mise en jeu, d'imposer aux individus qui les tiennent un certain nombre de règles et ainsi de ne pas permettre à tout le monde d'avoir accès à eux. Raréfaction, cette fois, des sujets parlants;

8. En fait, ce discours illustre à la fois la profondeur de l'aperçu et le caractère flou du concept.

9. Comme le souligne Jurgen Kocka, il est possible de clarifier la pensée de Foucault en distinguant, comme le fait Max Weber, parmi les formes de savoir qui donnent un pouvoir, le *Heilswissen* (le savoir révélé des prêtres), le *Herrschaftswissen* (le savoir des gouvernants ultimement défendu par la force) et le *Leistungswissen* (le savoir orienté vers une réalisation, qui peut être vérifié et qui doit entraîner certains résultats pour être un pouvoir). (Commentaire de Jurgen Kocka lors du premier Symposium international sur les professions et la théorie du conflit, Collège suédois pour les études avancées en sciences sociales, mai 1986). Les conditions de toutes ces formes de savoir définissent les champs d'exercice, institutionnalisés ou non, à l'intérieur desquels le discours devient efficace grâce à d'autres pratiques. Ces dernières peuvent être définies et réglementées par le discours, mais elles ne font pas partie du discours; ainsi, le prêtre catholique connaît le rituel et cette connaissance lui permet, à l'aide d'un discours, de diriger les fidèles et de leur imposer des devoirs et des interdictions. Cependant, le rituel lui-même n'est pas le discours, même si le rituel et le discours qui le régit font partie du catholicisme et même si ce dernier peut aussi être considéré comme un champ de discours.

nul n'entrera dans l'ordre du discours s'il ne satisfait à certaines exigences ou s'il n'est, d'entrée de jeu, qualifié pour le faire. (Foucault, 1971, pp. 38-39)

Ces exigences et qualifications de base correspondent présument à une acceptation partiellement inconsciente des exclusions culturelles fondamentales: savoir ce qu'est la transgression et comment l'éviter, savoir comment demeurer sur cette ligne précaire qui partage la folie et la raison, accepter le «régime de vérité» qui s'applique à des champs du discours spécifiques. Dès que nous abordons les *sujets parlants* et leurs demandes de prendre part au discours, dès que nous abordons les pratiques, nous sommes confrontés aux difficultés que posent la différenciation et l'articulation du discours par rapport au champ qu'il régit¹⁰.

Étant donné la prédominance du discours scientifique dans nos sociétés, il est tentant de simplement associer la notion de champ du discours au concept sociologique de champ scientifique proposé par Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1976). Ce champ scientifique, lui aussi, est un système qui ne coïncide pas tout à fait avec une institution donnée, avec un groupe visible ou invisible, mais il comprend toutes les positions, relations et stratégies grâce auxquelles des «sujets parlants» interreliés, s'accordent mutuellement, à des degrés divers, l'autorité de parler. Le grand mérite de la thèse de Bourdieu est d'exclure toute réduction de l'explication du contenu du discours aux seuls avantages que ceux qui le prononcent en attendent. Profits et honneurs sont secondaires par rapport à la récompense primordiale et précise attendue du champ scientifique lui-même, soit l'autorité de parler. Bourdieu donne à cette récompense le nom de «capital symbolique» parce qu'elle accroît l'investissement initial et peut être cumulative. Dans les champs où le discours dominant et les institutions dont il est issu peuvent être aussi clairement reconnus que dans les disciplines scientifiques, la position des «sujets parlants» dans ces institutions (ou la position de chaque institution dans un système concurrentiel) correspond au niveau d'autorité qu'on accorde à leurs discours. Concrètement, dans un système d'enseignement supérieur très stratifié comme celui des États-Unis, un professeur titulaire a accumulé, à première vue, plus de capital symbolique qu'un professeur adjoint, et un scientifique de Harvard est classé a priori dans une catégorie «d'autorité» plus élevée qu'un scientifique d'un collège d'État ou même d'une université publique.

La situation se complique lorsque le champ du discours ne coïncide (par ses tendances) avec aucun cadre institutionnel. Même dans les champs scientifiques, les études des politiques scientifiques démontrent clairement que la concordance entre la discipline et ses praticiens universitaires officiels et «autonomes» ne va pas de soi puisque de plus en plus de discours et de codes de conduite importants proviennent de l'administration publique et de l'industrie (Spiegel-Rosing, 1977; Crane, 1980; Gibbons et Wittrock, 1985; Nelkin, 1987). Dans le cas des professions, ces problèmes de délimitation et d'articulation s'accroissent parce que, par définition, les professions sont plus «ouvertes» que l'université aux organismes officiels de réglementation et à certains segments de leur public profane. À cause de cette «ouverture»,

10. Foucault nomme trois sortes de «systèmes de restriction»: «le rituel définit la qualification que doivent posséder les individus qui parlent, ... tout l'ensemble des signes qui doivent accompagner le discours» et, ajoute-t-il, l'efficace supposée ou imposée des paroles» (Foucault, 1971, p. 41). Ainsi, le policier fait la lecture de ses droits à celui ou à celle qu'il vient d'arrêter avec une certaine intonation (solennelle, ou rapide et mécontente, afin d'indiquer ce que son groupe pense de la décision Miranda), dans les circonstances qui conviennent, et avec l'intention de prévenir tout rejet de la cause par le tribunal. Foucault illustre les *sociétés de discours* en se référant aux groupes de rapsodes de l'Antiquité, parce que cet exemple met en lumière «ce jeu ambigu du secret et de la divulgation»; une initiation et une formation exclusives permettaient d'accéder à un groupe et à des connaissances que les auditeurs ne pouvaient s'approprier. Les contreparties modernes que nomme rapidement Foucault sont précisément les discours professionnalisés («secret technique ou scientifique ... discours médical ... discours économique ou politique»). Dans ces groupes exclusifs, les sujets parlants peuvent seulement, en définitive, circuler et diffuser des parties de discours à des initiés. Les *doctrines* sont un cas différent. Dans des groupes doctrinaires, n'importe quel nombre d'individus se regroupent parce qu'ils partagent le même ensemble de discours (la doctrine). «La doctrine lie les individus à certains types d'énonciations et leur interdit par conséquent tous les autres». Les doctrines sont toujours le signe d'une affiliation et englobent toujours une possibilité inhérente d'hérésie et d'orthodoxie (Foucault, 1971, pp. 39-45). Les professions et les autres disciplines universitaires représentent une sorte de «société de discours» au sein de laquelle des divisions doctrinales découpent d'importantes strates et définissent des conflits et des stratégies qui peuvent ou non chevaucher partiellement des divisions découlant d'inégalités sociales plus grandes.

elles se rapprochent davantage, à mon avis, de la notion de champ du discours définie par Foucault que du concept plus restreint proposé par Bourdieu.

Selon Foucault, le discours englobe des régions «hautement défendues (différenciées et différenciantes) tandis que d'autres paraissent presque ouvertes ... et mises sans restriction préalable à la disposition de chaque sujet parlant» (Foucault, 1971, p. 39). Le champ du discours est également plus vaste que le champ scientifique puisque les discours sont produits dans des domaines de pratique sociale où se retrouvent des sujets parlants qui n'ont ni l'autorisation de parler ni l'autorité pour le faire. Dans une «société de discours», Foucault n'admet que les initiés tandis que dans le champ scientifique, la science est enseignée à des non-scientifiques ou diffusée à un vaste public profane, sans évidemment donner aux membres de ce public le pouvoir de «parler science».

Foucault a déclaré dans une entrevue que ses études (comme celles de la séquestration du fou, de la médecine clinique, de l'organisation des sciences empiriques ou du système pénal) avaient pour but d'analyser *les interactions entre un code qui dicte comment faire les choses* (comment noter et évaluer les individus, comment classer les choses et les signes, comment instruire les sujets, etc.) *et la production d'un discours vrai qui sert à déterminer, à justifier et à exposer les raisons de cette façon de faire*. Son problème, disait-il, était de voir comment les hommes se gouvernent et gouvernent les autres par la production de la vérité (non la production d'énonciations vraies, mais l'établissement de domaines où la pratique du vrai et du faux peut être ordonnancée et devenir pertinente) (Foucault, 1981, p. 9).

Il est clair que ces domaines de la pratique dont parle Foucault englobent de véritables cadres institutionnels, soit ceux qu'il a étudiés (l'asile, l'hôpital, la prison, le confessionnal) et ceux auxquels il fait implicitement allusion (l'école, l'armée, le tribunal, l'usine, le bureau de services sociaux, la maison d'édition, la galerie de peinture, le musée, etc.). Cependant, un champ du discours n'englobe pas seulement les institutions au sein desquelles les «codes» ont été élaborés, appris et appliqués conformément aux discours qui les légitimaient. Il nous faut considérer aussi les champs qui n'ont qu'une *unité thématique*, qui ne sont unifiés que parce que toutes leurs parties, tous leurs acteurs, tous leurs sujets parlants se préoccupent de la même chose. La description qui leur convient le mieux est celle de champs conflictuels où différents experts luttent pour atteindre une position éminente et où d'autres forces, des non-experts, interviennent également. L'ouverture plus ou moins grande de ces aires de contestation au simple citoyen représente une mesure de la démocratie et l'un des enjeux d'une politique démocratique.

Ainsi, aux États-Unis, le discours sur le SIDA est devenu un champ de discours très complexe et aux multiples facettes; au centre, il y a les discours vrais (ou les plus vrais) des scientifiques au sujet de la maladie, de son étiologie, de son épidémiologie et de son traitement. Cependant, les discours les plus efficaces sont mobilisés implicitement ou explicitement dans les champs conflictuels où des codes de conduite sont en jeu. C'est ainsi qu'on a assisté récemment, non au cœur du champ scientifique mais sur la scène centrale de l'administration fédérale, à une lutte entre deux formes de pouvoir: le pouvoir de la science et de la profession médicale, représenté par le «Surgeon General» qui est lui-même un protestant fondamentaliste, et le pouvoir... du pouvoir, dont le discours faisait écho aux opinions sur la sexualité, sur l'éducation et sur la famille de la droite fondamentaliste, cyniquement représentée par le ministre de l'Éducation. Menée chaque jour sous différentes formes et dans d'innombrables zones de combat, cette bataille a comme toile de fond, grâce à la presse, les patients et les «innocentes victimes»¹¹. Dans ces champs de discours très controversés, les profanes s'ajoutent aux experts de diverses sphères pour le combat autour d'importantes questions politiques; l'importance politique fondamentale que Foucault attribue au discours *en soi* y est mise puissamment en lumière: «le discours, dit-il, n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer» (Foucault, 1971, p. 12). L'appropriation de questions collectives par

11. Alors que la parole est parfois laissée aux patients, les victimes, notamment les enfants, ne représentent que des armes pour le discours.

des agents de l'État ou par divers experts indépendants est évidemment un profond symptôme de dépolitisation (Larson, 1984).

En me fondant sur cette lecture de Foucault, je vais tenter de développer la notion de champ du discours. Cela peut, à mon avis, clarifier certains aspects de la sociologie des professions et ouvrir de nouvelles perspectives. Ce que nous appelons la profession — le lien structurel entre l'enseignement supérieur et la division sociale du travail — est devenu, du moins dans les sociétés capitalistes, un moyen presque omniprésent de *construire la compétence*, c'est-à-dire de créer, d'organiser et de présenter aux acteurs et aux spectateurs (ou aux praticiens et aux clients) le scénario suivant: voici une personne identifiée par des signes particuliers qui met à votre disposition un savoir supérieur à celui d'autres personnes qui pourraient bien posséder plus de connaissances et une excellente formation, *mais dans d'autres domaines*. En fait, cette façon de constituer une compétence présuppose la constitution parallèle d'un public profane. Il ne peut s'agir de n'importe quel public, mais plutôt d'hommes et de femmes non experts qui partagent avec les experts des connaissances leur permettant de comprendre les signes de la compétence, le cadre socio-cognitif dans lequel s'inscrit la «supériorité» des experts ou le code conditionnant l'attribution de la compétence. À un niveau plus fondamental, ces hommes et ces femmes partagent la compréhension qu'a leur société de la transgression, de la raison et de la folie. Grâce à la présence de ce public profane, la compétence professionnelle moderne se distingue de toutes les autres formes de connaissances rares et ésotériques car, en principe, elle est mise à la disposition du plus vaste public possible¹².

L'existence de ce «public profane» est due en grande partie au même système d'instruction publique gratuite et obligatoire qui, au niveau supérieur, produit et légitime un très grand nombre d'experts accrédités¹³. Dans les sociétés capitalistes avancées, les médias (presse, radio et surtout télévision) diffusent, pendant tout le cycle de vie, des messages rédigés par les experts ou à leur sujet qui sont plus longs, plus fréquents, plus insistants et souvent plus efficaces que les messages du système scolaire. Ce que les médias ne transmettent pas, c'est l'expérience directe du système scolaire où le savoir est fusionné avec l'autorité et où l'incapacité de maîtriser le savoir se traduit par un échec tout à fait personnel, qui ne semble pas dépendre des exclusions et des erreurs de répartition inhérentes au système. À mon avis, la constitution d'un public profane résulte des effets combinés d'une expérience scolaire «personnalisée» et d'un rapport impersonnel et distrait avec les médias. Des segments du public profane peuvent se mobiliser et remettre en question des pratiques qui les concernent. Pour continuer dans la ligne de Foucault, je dirais qu'ils deviennent des sujets parlants dans le champ du discours qui les intéresse et contestent la prétendue vérité du discours qui justifie ces pratiques.

Dans un champ de discours, plusieurs discours coexistent, mais ils peuvent rarement être tous considérés comme également vrais. À cause du lien structurel que les sociétés modernes établissent entre savoir et pratique, instruction et occupation, école et travail, les experts «diplômés» tendent toujours à occuper le centre des champs de discours. Nous entendons par «centre» ce lieu social concret et concrètement protégé (dans le cas des disciplines scientifiques et des professions libérales, il s'agit de l'université orientée vers la recherche)

12. Il est certain, comme nous ne le savons que trop bien, que tous ne peuvent pas s'offrir des services professionnels, que tous ne sont pas admissibles à ce qu'accorde l'État providence et que tous ne peuvent se rendre là où les services sont vendus ou dispensés. Néanmoins, presque tous les membres de ce «public profane» hypothétique ont au moins une vague idée de l'existence de ces services.

13. L'État moderne et l'entreprise capitaliste mobilisent l'information des experts dont ils ont besoin pour gouverner la société ou contrôler la production et les marchés. Il ne s'agit pas d'une information «ouverte», mais «confidentielle» qui s'enveloppe de mystère et qui échappe à tout contrôle démocratique. Dans un mouvement parallèle, mais non simultané, les experts sont apparus dans la vie de tous les jours des citoyens ordinaires des nations industrielles avancées (dans certains secteurs clés) à la suite d'une politique gouvernementale délibérée. À mon avis, c'est grâce à des contacts directs ou symboliques (par l'entremise surtout des médias) avec des professionnels que la population acquiert l'idée de l'utilité des connaissances des experts. Toutefois, ces connaissances apparaissent également comme une chose que l'on peut s'approprier à des fins secrètes ou privées. Par conséquent, leur diffusion parmi des non-experts laissait entrevoir implicitement la possibilité d'une conspiration en vue de les utiliser et laisserait supposer, bien à tort, que les experts sont indépendants vis-à-vis le pouvoir du monde des affaires et celui de l'État.

d'où émane le discours le plus vrai (le plus cohérent du point de vue théorique ou le plus valide du point de vue épistémologique) destiné à défendre les codes de pratique prédominants, c'est-à-dire les codes préférés des agents sociaux qui ont le pouvoir ou l'influence nécessaire pour les faire accepter. Au centre, les sujets parlants se différencient par leur relation avec le discours vrai lui-même, par l'autorité attachée à leur position ou à leur nom. Dans le cas des professions, le centre tend à correspondre au système de recherche et de formation; en effet, nous y trouvons ceux qui «créent» le savoir (chercheurs ou spécialistes chargés de systématiser les connaissances pertinentes), entourés de ceux qui enseignent aux apprentis et, en périphérie, de ceux qui diffusent le savoir et rendent la profession visible dans la presse et les médias électroniques. Cependant, il y a aussi les administrateurs, directement chargés de la promulgation des codes et de la défense de l'équipement institutionnel, qui apportent un appui concret à ceux qui sont au centre comme à ceux qui sont dans les secteurs excentriques. Dans ces derniers, les praticiens mettent en application, à leur façon, les discours vrais émis par le centre. Alors que les administrateurs rencontrent les organismes subventionnaires et les organismes de surveillance, les praticiens rencontrent un «public profane» qui peut ne regrouper que leurs collègues ou leurs employeurs. C'est à ce niveau que différentes «vérités», différents discours viendront influencer sur des codes de pratique qui ont pu se justifier à l'origine par le discours vrai émis par le centre.

Les professions se distinguent par la nature et par la structure de leur champ de discours, ce qui revient presque à dire que, dans notre société, elles peuvent se comparer sur deux points: d'une part, la validité scientifique du discours émis par le centre et, d'autre part, l'autorité que le centre a sur les secteurs excentriques¹⁴. Le fait de considérer les professions comme des champs de discours a des répercussions pratiques intéressantes, car beaucoup de nos données empiriques proviennent de ce que *disent* les agents, de leurs tentatives d'intervention dans la production du discours. Je viens implicitement de proposer que nous analysions l'organisation interne des professions en fonction des relations que les différentes catégories de membres ont avec la production de discours. Au centre, nous devrions pouvoir appliquer le modèle du champ scientifique de Bourdieu; là, ce qui importe avant tout, c'est le discours lui-même, la production de connaissances vraies au sujet de la réalité naturelle ou sociale qui intéresse la profession, la défense que la profession présente de sa façon de s'y intéresser, ces différents éléments étant autant d'outils nécessaires à l'accumulation d'un capital symbolique.

Pour les administrateurs, cependant, le «discours vrai» qui importe est tout autre; il doit justifier en définitive les codes de conduite dont ils se servent pour leur propre «accumulation de capital», c'est-à-dire leur pouvoir sur les ressources et le personnel dont ils disposent. Dans les domaines professionnels, la préoccupation ultime des administrateurs est la matérialité de l'institution et sa survie. À leurs yeux, les discours vrais produits au centre ne représentent qu'un argument de leur thèse justificative; ils ne s'intéressent pas tant à la production du discours qu'à la productivité. Pour les praticiens, le centre est un secteur bien lointain. Ils sont confrontés à une multitude de «vérités» et leurs prétentions à la possession du discours doivent être renégociées dans les circonstances pratiques qui marquent l'exercice de leur profession.

14. Prenons la profession universitaire comme exemple d'un groupe clos. Sur le plan interne, les disciplines tendent à faire l'objet d'un classement hiérarchique en fonction de leur «abstraction» et «théoricité» scientifiques. Ce classement est évidemment contesté, donne lieu à des luttes incessantes et ne représente jamais une réalité fixe. Il a également des effets variables par rapport aux ressources extérieures. Ainsi, les départements de gestion et d'administration des affaires reçoivent des ressources à cause de leur importance *en dehors* du milieu universitaire et en raison de l'empressement des étudiants à y entrer depuis quelques années, mais les praticiens universitaires essaient *également*, de toutes leurs forces, d'acquiescer une légitimité dans leur milieu par leurs recherches et leurs publications. Dans la profession universitaire plus que dans toute autre, le nouveau discours produit par le centre devrait, en principe, être repris sur le champ par les praticiens de l'enseignement et modifier à la fois le contenu et les méthodes de l'instruction. C'est ce qui se produit, avec un certain décalage, aux 2^e et 3^e cycles, mais les praticiens des secteurs périphériques qui enseignent au 1^{er} cycle sont ceux qui ont le plus de latitude, et il est possible qu'ils ne se préoccupent pas du tout des conséquences de la dernière théorie sur la diversification des portefeuilles ou sur les incitatifs moraux, pour rester dans le domaine de la gestion.

Il est aussi possible de voir où se situent les divers combats et conflits au sein des disciplines professionnelles par rapport à la production de discours vrais. Tout d'abord, les énonciations des participants révèlent quels codes de pratique sont remis en question et dans quels secteurs du champ de discours. À partir de ce qui est dit et des prétentions à la vérité, on peut aussi déterminer si la contestation vise le centre ou est plutôt limitée. Enfin, en identifiant le public qui est explicitement ou potentiellement englobé dans les discours, nous savons si les frontières générales de la discipline sont respectées ou, au contraire, ignorées et éventuellement élargies. Dans ce dernier cas, le conflit déborde de ses limites originales implicites, s'élargit, accueille plus de sujets parlants et de discours «vrais»; sa solution devient une question politique à caractère *général* et public. Tel est le cas, par exemple, de la question du coût de la médecine aux États-Unis ou des tests en vue de repérer les porteurs du SIDA.

Il ressort clairement de ce qui précède que le fait de n'admettre la discussion d'une question qu'à l'intérieur du champ du discours contrôlé par des professionnels (quel que soit le lieu d'origine de la discussion) est une stratégie essentiellement «dépolitisante»; les membres d'une profession peuvent eux-mêmes l'adopter ou non, et des éléments extérieurs peuvent aussi l'utiliser. Individuellement, les professionnels peuvent évidemment agir comme bon leur semble à l'égard de n'importe quelle question. Je crois, cependant, qu'il existe un mode de conduite «correct» ou «typiquement professionnel» à l'égard des questions controversées qui pourraient faire partie du discours professionnel. Le premier principe de base est la protection d'une chose que Bourdieu appelle la *doxa* du champ scientifique, c'est-à-dire le système épistémologique permettant de reconnaître et de valider ce qui est vrai. Il faut donc préserver ce système car, dit Bourdieu, il garantit que dans les champs scientifiques, tous s'entendent fort bien sur les sujets de désaccord permis (Bourdieu, 1976). Un second principe se rattache à l'interdiction de base: c'est la norme voulant que la controverse demeure à l'intérieur du champ ou, ce qui revient au même, la protection normative des frontières du champ. Un troisième principe, inhérent aux deux premiers, est la défense de l'autorité professionnelle ou la tendance à ne pas autoriser les sujets non experts à parler, même lorsque la question controversée les concerne. Une des conséquences logiques de cette façon de traiter les problèmes pourrait être que des programmes politiques «corrects» ou «typiquement professionnels» tendent vers des solutions technocratiques. Inversement, les conflits qui deviennent des projets politiques et qui excèdent et modifient les frontières du champ du discours, tendent à être alimentés et élargis, à partir de l'extérieur ou de secteurs marginaux, par des sujets parlants sans autorité professionnelle et par des experts qui renoncent au mode de conduite professionnel. Je vais analyser brièvement quelques exemples où une telle situation a pu se produire.

DIVERSITÉ DES TENTATIONS TECHNOCRATIQUES

Selon une hypothèse «forte», les membres des professions et les travailleurs spécialisés diplômés, dont le nombre ne cesse de croître, ne se rattacheraient pas seulement à la structure de classes, mais possèderaient leur propre vision politique. Les tenants de cette hypothèse ne se préoccupent pas de la question de l'autorité à l'intérieur de chaque champ de discours, mais ils ont plutôt tendance à croire qu'il existe un lien commun sous-jacent entre les champs. Ainsi, Alvin Gouldner suppose l'existence d'une «culture du discours critique», commune à l'intelligentsia technique et humaniste, qui pourrait constituer le fondement du «projet de classe» de cette «nouvelle classe». Le discours critique représente à la fois «une grammaire sans contexte» et un système pour la validation des énonciations, sans faire référence à l'autorité d'un sujet parlant. Cela signifie que la seule autorité qui puisse être légitimement acceptée est celle qui est reconnue à l'intérieur du champ du discours lui-même (Gouldner, 1979). Plutôt que d'une expansion des frontières des champs du discours, il s'agit d'un intérêt commun des experts et des intellectuels (qui, selon Gouldner, peut devenir le ciment de cette nouvelle classe) à faire reconnaître leurs langages particuliers et à établir «des taux de change favorables de leur capital culturel» (Disco, 1982, p. 811). La «culture du discours critique» est donc entièrement compatible avec l'exclusion du discours non universitaire et des sujets parlants non diplômés.

Toutefois, cette hypothèse selon laquelle experts et intellectuels deviendraient les leaders d'une transformation politique qui les avantagerait collectivement, a été développée surtout en Europe de l'Est. Les débats qu'elle a suscités nous sont connus grâce aux travaux de Gyorgy Konrad et d'Ivan Szelenyi d'abord, puis grâce aux remarquables autocritiques de Szelenyi. À l'ère post-staliniste, dans les années 60 et au début des années 70, ces auteurs cherchaient à éveiller les secteurs d'élite de l'intelligentsia aux possibilités de réforme que le socialisme bureaucratique semblait encore offrir, malgré les événements de 1968 en Tchécoslovaquie. Leur «projet d'une nouvelle classe» était un projet technocratique classique, style Europe de l'Est: il s'agissait de réformer l'appareil d'État par l'intérieur et la société par en haut. «La route vers un pouvoir de classe» passait par le pouvoir de l'État et exigeait, comme condition préalable, le remplacement de la vieille garde bureaucratique par de nouvelles générations de socialistes qualifiés et engagés.

Jusqu'au début des années 80, les élites semblaient encore espérer une sorte de fusion avec une bureaucratie renouvelée ou auto-réformée, une alliance entre «rouges» et «experts», l'union du bras technique et du bras doctrinal qui assurent à l'État son hégémonie intellectuelle et morale, afin de former une seule raison d'État «scientiste». Cela ne s'est pas produit. Après l'échec d'une seconde vague de réformes en 1982-83 et l'écrasement de Solidarité en Pologne, Szelenyi en arrivait à la conclusion suivante:

Le projet d'une nouvelle classe a échoué au cours des années 70, en partie à cause de l'entêtement des bureaucraties et en partie à cause du succès des concessions faites par le clan bureaucratique dominant à la petite entreprise privée, surtout dans le secteur agricole (Szelenyi, 1986-87, p. 130).

Konrad et Szelenyi doutaient énormément de l'orientation démocratique de la nouvelle classe, mais, comme Szelenyi se hâtait de l'expliquer, son succès dépendait de l'ampleur et de l'efficacité de la mobilisation populaire en faveur de la réforme¹⁵. La «route vers un pouvoir de classe pour les intellectuels» avait donc une destination encore inconnue et partiellement aléatoire.

Il semble très peu probable que les experts individualistes des sociétés capitalistes veuillent jamais constituer une «nouvelle classe» qui regrouperait les réformateurs les plus compétents au sein ou en périphérie de la bureaucratie gouvernementale, qui se ferait l'interprète de désirs de réforme plus vastes et qui entreprendrait simultanément de reconquérir l'État et de redéfinir la société. Toutefois, au sein d'un parti politique ou dans des périodes de péril national ou de reconstruction sociale, on trouve des exemples qui rappellent l'hypothèse de départ de Konrad et Szelenyi. Les premières tentatives qui viennent à l'esprit sont celles des précurseurs des technocrates dans le berceau même de l'idéologie anti-étatiste: il s'agit du rôle joué dans la réforme de l'État britannique, pendant les années 1830, par un petit groupe de fonctionnaires de carrière. Philip Corrigan et Derek Sayer ont défini ce rôle comme «le façonnement de l'État», c'est-à-dire la création matérielle de nouvelles formes de gouvernement et de nouveaux rituels.

À l'avant-garde de ce mouvement, on retrouvait les inspecteurs gouvernementaux, partisans de l'efficacité et du savoir utile, sans être pour autant des adeptes de l'utilitarisme à tout crin des entrepreneurs (Roberts, 1960; Sutherland, 1972). Armés de données statistiques (ou qui se voulaient telles) et au nom d'une vaste mission éducative, ces architectes de la centralisation des faits et du savoir par l'appareil étatique, ces héros de la collecte des faits, des procédés consultatifs semblaient très conscients et très convaincus de leur action:

Tout d'abord, en tant qu'agents d'un système national d'amélioration que les plus radicaux d'entre eux jugeaient nécessaire, ils ont tenté non seulement d'implanter, dans

15. À la suite du déclin des mouvements de réforme, Szelenyi décrit un pragmatisme pénétrant. Pour retrouver «la voie hongroise du socialisme», dit-il, la «nouvelle classe» de réformateurs pourrait se joindre à la nouvelle petite bourgeoisie et poursuivre dans l'économie «le processus d'embourgeoisement socialiste», minant ainsi peu à peu le pouvoir politique des élites bureaucratiques. Cependant, il se pourrait également que, pour conserver leur pouvoir au sein de l'État, les cadres abandonnent l'économie aux technocrates et aux entrepreneurs «fusionnés dans une strate bourgeoise», comme cela s'est produit en Espagne dans les dernières années du régime de Franco (1986-87, p. 135).

leurs domaines respectifs, des normes et des standards minimaux au niveau national, mais aussi d'établir une «courroie de transmission» entre ce qui constituait les meilleurs exemples et les autres institutions en cause. En second lieu, ils ont voulu créer et normaliser toute une gamme d'institutions civiles ... en allant bien au-delà des tentatives (s'il en existait) de certains capitalistes paternalistes ou des regroupements locaux de ces derniers (Ibid., pp. 125-126).

En dépit de la diversité des projets qui les préoccupaient, les élites professionnelles et administratives de l'ère victorienne avaient un point en commun: contrairement aux capitalistes triomphants, ils n'hésitaient pas à réclamer que l'État ne limite pas son intervention dans la société civile à la répression des «classes dangereuses», ouvrières ou non. Les meilleurs équivalents que l'on puisse trouver des inspecteurs britanniques (en tant que symboles d'autres groupes d'élite du fonctionnariat) sont les cadres que Napoléon avait nommés à des postes de combat et qui s'étaient dotés d'un *esprit de corps*; c'était un groupe de fonctionnaires particulièrement compétents, résolument intéressés à attacher au «chariot de l'État» leurs compétences variées et qui étaient convaincus de leur mission, sans être nécessairement «accrédités». À cause de son aspect technocratique, le projet des fonctionnaires britanniques peut sembler, *du point de vue formel*, procéder des mêmes aspirations que celui des cadres réformateurs de l'Europe de l'Est qui luttèrent contre les élites bureaucratiques non réformées au sein de l'appareil d'État¹⁶. Toutefois, les inspecteurs du milieu du siècle dernier étaient inspirés par leur position et leurs convictions personnelles à s'engager en faveur de l'édification de la machine gouvernementale et de l'accroissement (plutôt que la réduction) de son emprise sur la société civile. En 1853, James P. Kay déclarait que les efforts des inspecteurs

... avaient également donné aux classes les plus humbles le sentiment que le gouvernement veillait avec soin sur leur bien-être, et qu'ils avaient ainsi ... favorisé ce calme politique qui a caractérisé les pauvres en Angleterre au moment où régnaient, dans toute l'Europe, la menace d'une rébellion socialiste, la confusion née des révolutions démocratiques et la haine du despotisme militaire. (Citation tirée de Corrigan et Sayer, 1985, p. 128)

Les projets qui visent à améliorer d'en haut le bien-être de la population exigent, en premier lieu, la création de mécanismes appropriés. Même dans l'État «passif» de l'idéologie libérale, ces mécanismes ont pris les formes générales suivantes: divers modes de consultation d'efficacité variable, groupes d'étude autonomes au sein de la fonction publique, commissions d'enquête, comités consultatifs et comités d'urgence nationale qui, après la Première Guerre mondiale, ont circonvenu l'appareil bureaucratique. Toutefois, ce qui est surtout en jeu, c'est l'orientation de la planification et de l'ingénierie sociales. Un projet technocratique peut viser, face à un gouvernement sous-développé, à édifier un appareil étatique en vue de protéger la société civile, alors qu'un autre peut chercher à modifier l'orientation des politiques de l'État en vue de libérer les énergies «privées» des citoyens. Tous deux présupposent ce que Szelenyi appelle la «contre-sélection»: placer les bonnes personnes aux bons endroits (Szelenyi, 1986-87, p. 113).

Aux États-Unis également, l'élite professionnelle de la fonction publique, qui avait résolument commencé à s'organiser pendant l'ère progressiste, était convaincue, au lendemain de la Première Guerre, que ses objectifs étaient ceux du gouvernement. Il est intéressant de noter qu'un activiste aguerrri dans le domaine de l'habitation comme Clarence Stein, fut parmi les premiers à rejeter les programmes de logement fédéraux, non parce qu'il s'opposait par idéologie à cette intervention gouvernementale, mais par mépris envers un Congrès corrompu et par méfiance envers une fonction publique non réformée (Kirschner, 1986, p. 135). Pour d'autres fonctionnaires, dans les domaines de l'aide sociale et de la santé publique, le désenchantement ne se manifesta pas aussi rapidement. Après avoir prôné sans succès un élargissement

16. Pour faire respecter la loi sur le travail des enfants dans les usines («Factory Act»), les inspecteurs britanniques durent lutter contre la cupidité des propriétaires d'usine et contre les propres parents des enfants. En plus de ce combat pour appliquer la loi, ils durent lutter contre l'influence des entrepreneurs sur leur gouvernement, et leur peu de succès à cet égard les amena de plus en plus à défendre cette législation comme si elle leur appartenait en propre (MacDonagh, 1977).

des fonctions de l'État, ils limitèrent peu à peu leurs aspirations en faisant passer leurs objectifs de l'échelon fédéral à l'échelon de chaque État, puis à celui des municipalités¹⁷. Déjà, avant l'effondrement boursier et la Crise, ils avaient envisagé les nombreuses mesures concrètes qui permettraient d'acheminer une aide fédérale massive. Avec l'aggravation de la Crise, le chômage les frappa eux aussi et leur propre intérêt vint renforcer les principes politiques et moraux qui justifiaient leur lutte pour des programmes publics. La plupart des porte-parole de la fonction publique étaient prêts à accueillir le «New Deal», mais la division au sein des travailleurs sociaux professionnels, après 1932, illustre les deux pôles de l'engagement professionnel. D'une part, il y avait ceux qui attendaient seulement un gouvernement qui se décide enfin à les écouter et qui adaptaient leur propre vision d'une société planifiée aux mesures partielles et improvisées que l'administration Roosevelt était forcée d'adopter. D'autre part, il y avait ceux qui, dans la foulée des analyses radicales de leaders comme Mary van Kleeck, voyaient dans le mouvement des travailleurs l'occasion de se rallier à un projet de réforme en profondeur (Kirschner, 1986, pp. 142-147). Cependant, aucun des deux groupes n'était prêt à remettre en question le discours sur lequel se fondait leur activisme social :

Tous étaient d'avis que la réforme devait reposer fermement sur la planification et tous savaient que cette planification dépendait d'une certaine relation entre les connaissances actuelles et les objectifs futurs. Ce sont ces «connaissances actuelles» qui avaient entraîné l'intervention des agents professionnels, car leur professionnalisme reposait sur leur ... expertise. Ils ne semblaient pas se rendre compte à l'époque que ces «connaissances» pouvaient être fragiles ou spéculatives, qu'elles pouvaient englober non seulement des faits, mais aussi des déductions à partir de ces faits et des projections fondées sur les déductions, qu'elles pouvaient être entremêlées de jugements de valeur et qu'elles pouvaient, en somme, leur faire faire fausse route (Kirschner, 1986, p. 150).

Ainsi, tous les projets technocratiques ont, avec le projet de professionnalisation nettement corporatiste, un point commun qui est la défense du champ du discours. Cela est vrai de tous, qu'ils soient élaborés par des fonctionnaires comme les inspecteurs britanniques, par les conseillers d'un gouvernement fantôme, comme les économistes de l'École de Stockholm dans les années 30, par des élites qui recherchent une alliance avec la bureaucratie de gouvernements qui ont perdu leur légitimité, comme en Europe de l'Est, par un corps spécial au sein de l'appareil étatique, comme les ingénieurs français, ou par des professionnels qui attendent un gouvernement qui adopte enfin leurs programmes, comme les professionnels de la fonction publique des États-Unis pendant la Crise et le «New Deal». Le cadre et la pluralité des discours et des sujets parlants à l'intérieur de ce cadre varient dans chaque cas, mais c'est le propre de sujets parlants experts de ne jamais prendre l'initiative d'abattre les barrières qui définissent ce cadre.

Disons, en conclusion, qu'il faut considérer la profession comme un programme de recherche complexe, plutôt que comme un concept clair, prêt à être utilisé par le chercheur. *Du point de vue structurel*, elle représente un lien entre un savoir codifié et la pratique dans un monde de sujets non-connaissants ou de profanes moins connaissants. En tant que lien structurel entre un système d'enseignement hiérarchisé et une structure d'emplois hiérarchisée, la profession recherche dans ces deux ordres des garanties institutionnelles que seul l'État peut lui offrir. Par conséquent, elle peut devenir *le lien matériel entre l'État et le déploiement des connaissances spécialisées* dans la société civile. À cause de leurs caractéristiques structurelles, les professions font nécessairement partie intégrante de toute théorie sur l'État moderne. Toutefois, il ne s'agirait pas d'un État tel que le conçoit Weber, qui se fonde, en définitive,

17. Les spécialistes de l'hygiène publique, en particulier, semblent avoir eu facilement recours à des mesures oppressives. Ainsi, Hardy Clark, un médecin de Long Beach (Californie) chargé de l'hygiène publique, prônait l'adoption générale d'un système de classement de la clientèle utilisé dans cet État; «les infirmières des services du bien-être social étaient autorisées à administrer une batterie de tests» afin de classer les familles «en fonction d'éléments comme la qualité du climat familial, ... l'état de santé des enfants ... et les qualités sociales ou le caractère des enfants». Les enfants qui échouaient le test de caractère «étaient envoyés dans un centre correctionnel municipal afin que l'on forme leur caractère, et ce à plusieurs reprises, au besoin» (Kirschner, 1986, p. 137).

sur le contrôle de la force physique, mais d'un État au sens où l'entend Foucault, un État qui «équipe» la société et qui se présente à tous les citoyens comme une institution positive.

Du point de vue historique, la profession apparaît comme un champ où les relations entre la continuité apparente des formes et la discontinuité des contenus et des significations peuvent être analysées avec profit. À la spécificité de la profession en tant que phénomène historique et à sa dépendance étroite par rapport à certaines matrices socio-historiques, viennent s'ajouter la transmission de rituels dans le temps et l'espace ainsi que la permanence apparente de l'idée de «pollution» sociale et d'énoncés touchant la compétence et l'honneur (Abbott, 1981). L'utilisation de systèmes de symboles et de modèles de consommation liés aux «styles de vie» qu'ont faite, au cours de l'histoire, des groupes corporatifs qui tendaient à être socialement fermés, ne représente qu'un exemple de questions étroitement rattachées à notre notion contemporaine du «statut professionnel». La création de marchés protégés par une communauté de vendeurs, prêts à agir au moindre signal échangé, est un phénomène qui a d'abord été amorcé par les groupes professionnels, du moins dans les sociétés anglo-américaines. En outre, la profession peut personnifier le lien historique entre le savoir de l'aristocratie, qui valorise la théorie, et le savoir pratique de la bourgeoisie, qui valorise les applications de ce savoir. Dans certains cas, les professions peuvent apparaître dans les sociétés capitalistes comme un symbole hybride reliant le passé au présent (Tocqueville, 1981, vol. 2, pp. 53-67).

Du point de vue de l'interactionnisme symbolique, la profession contient véritablement toutes les traces de ce que ses membres prétendent être en théorie. Parce qu'il existe un discours collectif de la profession, l'exercice professionnel est le lieu par excellence où il est possible de repérer les mensonges. Les dissonances entre profession et exercice, entre connaissances théoriques et applications, entre discours et réalité, font de la profession un domaine qui donne particulièrement prise au scepticisme dénonciateur. Le zèle moral qui inspire la dénonciation explique peut-être en partie la préférence marquée des interactionnistes pour les professions, telles que le droit et surtout la médecine, qui détiennent un pouvoir incontestable dans les relations interpersonnelles. Ce pouvoir se présente nettement sous la forme d'une *agence efficace*, beaucoup plus facile à percevoir que, par exemple, le pouvoir fonctionnel anonyme exercé par des ingénieurs aux ordres d'un organisme. Parce qu'il est facile d'imputer une responsabilité, on peut oublier la question épineuse de la permanence et de l'efficacité de la structure. Pourtant, à ce niveau également, on se trouve confronté en définitive à la relation entre savoir, croyance et pouvoir. Chaque fois qu'ils sont pris à partie, individuellement ou collectivement, les membres des professions et les experts se retranchent derrière les frontières de leur champ de discours et cherchent refuge auprès du centre. Pour comprendre ce que signifie vraiment l'appropriation collective du savoir par les experts et la réalité sociale qui la rend possible, il faut en définitive poursuivre le questionnement à tous les niveaux.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT, Andrew, «Status and Status Strain in the Professions», *American Journal of Sociology*, 86, 1981, pp. 819-835.
- BOURDIEU, Pierre, «Le Champ scientifique», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales II*, n° 2, juin, 1976.
- BURRAGE, Michael, «Patterns of Occupational Development», Exposé présenté au Symposium sur les professions du Collège suédois pour les études avancées en sciences sociales, Uppsala, 1986.
- CALHOUN, Daniel, *Professional Lives in America: Structure and Aspirations, 1750-1850*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1965.
- CORRIGAN, Philip et SAYER Derek, *The Great Arch: English State Formation as Cultural Revolution*, Oxford, Basil Blackwell, 1985.
- CRANE, Diana, «Science Policy Studies», dans P. J. Durbin, ed., *A Guide to the Culture of Science, Technology and Medicine*, New York, Free Press, 1980.
- DISCO, Cornelis, «The Educated Minotaur», *Theory and Society* vol. XI, n° 6, 1982 (novembre), pp. 799-820.
- GEERTZ, Clifford, *Local Knowledge*, New York, Basic Books, 1983.
- GIBBONS, Michael et WITTRICK, Bjorn, ed., *Science as a Commodity*, Harlow (Essex), Longman, 1985.
- GEISON, Gerald, ed. *Professions and the French State, 1700-1900*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1984.

- GOLDSTEIN, Jan, «Moral Contagion: A Professional Ideology of Medicine and Psychiatry in 18th and 19th Century France», dans Geison, op. cit., 1984.
- GOULDNER, Alvin, *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*, New York, Seabury Press, 1979.
- FOUCAULT, Michel, *l'Ordre du Discours*, Paris, Gallimard, 1981, *Ideology and Consciousness*, 1971, pp. 3-14.
- FREIDSON, Eliot, *Professional Powers*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- KIRSCHNER, Don S., *The Paradox of Professionalism*, New York, Greenwood Press, 1986.
- KONRAD, Gyorgy et SZELENYI, Ivan, *The Intellectuals on the Road to Class Power*, New York, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1979.
- SARFATTI LARSON, Magali, *The Rise of Professionalism*, Berkeley, University of California Press, 1980, «Proletarianization and Educated Labor», *Theory and Society*, vol. IX, n° 1 (janvier) pp. 131-175, 1984, «The Production of Expertise and the Constitution of Expert Power», dans Thomas L. Haskell, ed., *The Authority of Experts*, Bloomington (Ind.), University of Indiana Press, 1977.
- LIPSTADT, Hélène, *Polémique, débat, conflit: architecte et ingénieur dans la presse*, Paris, CORDA, 1979.
- MAC DONAGH, O., *Early Victorian Government*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1977.
- NELKIN, Dorothy, «Universities in the Year 2000», conférence donnée à l'University of Arizona, Phoenix, 1987.
- RAMSEY, Matthew, «The Politics of Professional Monopoly in 19th Century Medicine», dans Geison, op. cit., 1984.
- ROBERTS, David, *Victorian Origins of the British Welfare State*, New Haven, Yale University Press, 1960.
- SPIEGEL-ROSENG, Ina, «The Study of Science, Technology and Society», dans Ina Spiegel-Rosing et Derek de Solla Price, ed., *Science, Technology and Society*, Beverly Hills, Sage, 1977.
- SUTHERLAND, G., ed., *Studies in the Growth of 19th Century Government*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1972.
- SZELENYI, Ivan, «The Prospects and Limits of the East European New Class Project», *Politics and Society*, vol. XV, n° 2, 1986-87, pp. 103-144.
- DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981.
- WEISS, John, «Bridges and Barriers: Narrowing Access and Changing Structure in the French Engineering Profession», dans Geison, op. cit., 1984.

RÉSUMÉ

Des professions différentes dans des sociétés différentes à des moments différents suivront des chemins différents pour atteindre leur but de clôture sociale. Le succès d'un projet de professionnalisation se définit tant par le contexte politique que par l'efficacité de la profession même, qui dépend, elle, de ressources intellectuelles, idéologiques et sociales diverses. Toutes les professions modernes sont organisées (ou prétendent l'être) pour la production de «discours vrais», ou, du moins, de discours «plus vrais» que ceux de leurs rivaux et du public non expert. Une analyse de la production de ces discours inspirée par Foucault et Bourdieu est proposée. La dépolitisation inhérente aux champs professionnels est aussi discutée à l'aide de quelques exemples historiques de professionnalisation à tendance technocratique. Enfin, les différents niveaux d'analyse sociologique auxquels la recherche sur les professions peut être située théoriquement sont clarifiés.

SUMMARY

Different professions in different societies at different moments in time follow different paths in reaching their goal of social closure. The success of a professionalization project is influenced as much by the political context as by the efficiency of the profession itself, the latter depending on various intellectual, ideological and social resources. All modern professions are organized (or claim to be) for the production of a "true discourse", or, at least, of a "truer" discourse than that of their rivals and of the public composed of non-experts. An analysis of the production of such forms of discourse is proposed, inspired by Foucault and Bourdieu. The de-politicization inherent in the professions is also discussed with the help of historical examples of professionalization which show technocratic tendencies. Finally, different levels of sociological analysis at which research on professions can be theoretically situated, are clarified.

RESUMEN

Profesiones diferentes en sociedades diferentes en momentos diferentes seguirán caminos diferentes para llegar a su objetivo de cierre social. El éxito de un proyecto de profesionalización se define tanto por el contexto político como por la eficacia de la profesión misma, que depende de los recursos intelectuales, ideológicos y sociales diversos. Todas las profesiones modernas están organizadas (o pretenden estarlo) para la producción de «discursos verdaderos», o, al menos, de discursos «mas verdaderos» que aquellos de sus rivales y del público no experto. Un análisis de la producción de esos discursos inspirado por Foucault y Bourdieu es propuesto. La despolitización propia a los campos profesionales es también discutida con la ayuda de algunos ejemplos históricos de profesionalización con tendencia tecnocrática. Finalmente, se sitúan los diferentes niveles de análisis sociológico dentro de los cuales la investigación sobre las profesiones puede ser situada teóricamente.